



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CFC / 15 juin 2021

JULIEN BEAUPAIN DEVIENT LE DIRECTEUR JURIDIQUE DU CFC

JULIEN BEAUPAIN A REJOINT LE CFC AU POSTE DE DIRECTEUR JURIDIQUE ET DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2021.



Julien BEAUPAIN était précédemment Responsable juridique-DPO à l'ADAMI (Administration des droits des artistes et musiciens interprètes) depuis 2008. Il avait auparavant exercé la fonction de juriste dans la société de production audiovisuelle TF1 PRODUCTION de 2006 à 2008, dans la société de téléphonie mobile BOUYGUES TELECOM en 2006 et au sein du Groupe TF1 de 2004 à 2005.

Membre de l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel), Julien BEAUPAIN est également auteur d'articles et d'études juridiques dans Les Cahiers de propriété intellectuelle, notamment sur la directive européenne relative à la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins.

Âgé de 43 ans, Julien BEAUPAIN est titulaire d'un MBA de management et d'administration des entreprises de l'IAE de Paris, d'un DEA en droit des créations immatérielles et d'un DESS en gestion du patrimoine immatériel de l'entreprise.

Julien BEAUPAIN succède ainsi à Benoît KERJEAN qui était Directeur juridique du CFC depuis septembre 2018.

CFC - Centre Français d'exploitation du droit de Copie - www.cfcopies.com

contact: communication@cfcopies.com

Le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) est l'organisme qui gère collectivement les rediffusions des contenus de la presse et du livre pour le compte des auteurs et des éditeurs. Il répartit également la part des droits qui revient aux éditeurs au titre de la copie privée numérique de la presse.